



Termes de références

pour la sélection d'un prestataire chargé de la fourniture, du paramétrage, du déploiement et de la maintenance d'un système de gestion du temps.

A. Contexte

SOS Villages d'Enfants est une organisation internationale indépendante, présente dans plus de 130 pays, œuvrant depuis 1985 en Guinée pour la protection et le bien-être des enfants privés ou menacés de prise en charge parentale.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie nationale, axée sur la modernisation des processus RH, l'organisation souhaite mettre en place un système automatisé, centralisé et fiable pour le suivi de la présence du personnel et le contrôle d'accès à ses sites.

Actuellement, la gestion du temps repose sur des méthodes manuelles (feuilles de présence, pointages papier) entraînant des erreurs de saisie, pertes de données et risques de fraude.

Le présent projet vise à digitaliser et fiabiliser la gestion du temps de travail, en renforçant la transparence, la traçabilité et la performance administrative tout en respectant les principes de protection des données et les normes internes de gouvernance.

B. Objectifs

1) Objectif général

Mettre en place une solution intégrée, sécurisée et adaptée au contexte multi-site de SOS Villages d'Enfants en Guinée, garantissant la traçabilité, la conformité, la sécurité et la disponibilité des données de présence.

2) Objectifs spécifiques

- Fournir et déployer une solution logicielle et matérielle de gestion du temps (SaaS ou locale selon faisabilité).
- Installer et paramétrier les équipements nécessaires (biométrie, badges, lecteurs ou équivalents).
- Intégrer les données RH existantes.
- Former les utilisateurs aux différents modules.
- Assurer l'exportation automatisée des rapports RH selon les formats usuels (Excel ou autres, etc.).

C. Périmètre de la mission

- **Sites concernés :** Conakry (Bureau national et Village d'Enfants SOS), Village d'Enfants SOS de Kankan, Village d'Enfants SOS de N'Zérékoré, avec possibilité d'extension vers d'autres sites.
- **Population cible :** environ 100 collaborateurs permanents, extensible à 150



- Fonctions couvertes : pointage, absences, alerte des absences, planification, rapports de présence

D. Résultats Attendus et Livrables

Le prestataire devra livrer :

- Étude de cadrage : diagnostic des sites, contraintes techniques et plan d'installation.
- Plan de mise en œuvre et calendrier détaillé.
- Système paramétré : profils horaires, règles de calcul, organigramme RH, motifs d'absence.
- Installation complète du matériel sur les sites concernés.
- Migration/importation des données RH existantes.
- Exports automatisés des rapports.
- Manuels d'utilisation et documentation technique.
- Sessions de formation pour :
 - Administrateurs RH,
 - Responsables hiérarchiques,
 - Techniciens IT locaux.
- Rapport de recette technique et attestation de conformité.

KPI de performance exigés :

- Taux d'enrôlement réussi $\geq 99\%$
- Taux d'erreur d'export $< 1\%$
- Disponibilité système $\geq 99\%$ (hors maintenance)
- Délai max de résolution incident critique : 16 heures ouvrables

E. Profil et compétences du prestataire

- Minimum 3 ans d'expérience en solutions de gestion du temps et contrôle d'accès (GTA).
- Références avérées auprès d'organisations à structure multi-sites (ONG, institutions, entreprises).

F. Offre à soumettre

L'offre de chaque soumissionnaire doit se composer :

- D'une proposition technique et,
- D'une proposition financière.

G. Constitution des offres

Offre technique



- Une lettre de soumission de la proposition technique
- Une description et présentation du cabinet
- Une note de compréhension de la mission
- L'approche méthodologique et les outils envisagés.
- Un programme indicatif
- Au moins trois (03) références de missions similaires déjà réalisées avec succès avec précision sur les coordonnées des organisations concernées
- Les attestations de bonne exécution des missions similaires
- Copie de l'agrément/du RCMM ou toutes autres preuves de constitution légale du Cabinet
- Une copie du certificat d'immatriculation fiscale à jour

NB : Tout soumissionnaire qui n'aura pas produire **la copie du RCCM et la copie du certificat d'immatriculation fiscale à jour** au moment du dépôt de son offre sera tenu de les présenter avant l'attribution définitive du marché. À défaut de régularisation dans le délai imparti, l'attribution du marché sera annulée et le marché sera attribué au soumissionnaire classé suivant.

Offre financière

La proposition financière doit être composée :

- D'une lettre de soumission de la proposition financière HT ;
- Du devis quantitatif et estimatif.

H. Evaluation-comparaison des offres

L'analyse, l'évaluation et la comparaison des offres se feront en deux (02) étapes de la manière suivante :

- évaluation des offres techniques ;
- évaluation des offres financières.

Evaluation des offres techniques :

L'évaluation des offres techniques se fera sur la base des barèmes contenus dans le tableau de critères suivant :

Critères	Pondération (%)
Compréhension du besoin et solutions proposées	35
Pertinence du planning et organisation	10
Attestations de bonnes de fin d'au moins 3 organisations	20
Capacité locale de maintenance et support	20
Conformité au dispositif de sécurité	15
Total	100



NB : La note minimum requise pour être retenue pour la suite de l'évaluation est de **soixante-dix points (70) sur cent (100)**.

A l'issue de l'évaluation technique, les soumissionnaires dont la note technique sera inférieure à cette note minimum seront éliminés et leurs offres financières ne seront pas évaluées.

Evaluation des offres financières :

Seules les offres financières des soumissionnaires restés en lice à l'issue de l'analyse technique seront évaluées. Cette évaluation consiste en :

- La vérification des calculs horizontaux et verticaux.
- Il sera soustrait au devis estimatif et quantitatif toute somme prévisionnelle et, le cas échéant des sommes pour événements imprévus par les TdRs. L'organisation considéra pour chaque offre le montant corrigé.
- La cotation des offres financières.

L'offre financière sera notée sur 100 points.

L'offre financière qui présente le prix le plus bas obtient les 100 points et le nombre de points à attribuer aux autres offres est calculé par la formule suivante :

$$\frac{\text{Montant de l'offre la moins disant}}{\text{Montant de l'offre à évaluer}} \times 100$$

Note globale

Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont :

- Technique = 0,4
- Financière = 0,6

La note finale accordée à une offre est égale à la somme de sa note technique pondérée et de sa note financière pondérée.

I. Adjudication

Au terme de l'analyse et de la comparaison des offres, celles-ci seront classées par ordre décroissant de notes obtenues. **Le soumissionnaire qui aura offert la meilleure offre technique et financièrement la plus économique, c'est à dire celui qui aura totalisé le point le plus élevé en cumulant la note technique et la note financière sera déclaré adjudicataire provisoire.**



Ce que nous représentons

SOS Villages d'Enfants s'engage à créer et à maintenir un environnement protecteur qui promeut ses valeurs fondamentales et empêche l'abus et l'exploitation des enfants. Nous condamnons fortement toute forme de violence et d'exploitation des enfants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre organisation, et répondons de manière appropriée à tout abus prouvé ou présumé et à toute tentative d'abus. Nous développons des mécanismes pour sensibiliser, prévenir, encourager le signalement et faciliter la réaction. Nos actions peuvent aller des mesures de développement du personnel comme la formation et le conseil jusqu'à des mesures comme la suspension, le licenciement ou la poursuite en justice.

Clause de transparence

SOS Villages d'Enfants s'engage à créer et maintenir un environnement protecteur conforme à ses valeurs fondamentales.

Toute forme de corruption, favoritisme ou tentative d'influence dans le cadre de cette demande de cotation entraînera l'exclusion immédiate du processus.

J. Approbation des TDR

Idrissa Condé Manager RHDO	Date : 06/11/2025	Signature  
Richard Watchinou Directeur* National	Date : 06.11.2025	Signature  